



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

Intégration des personnes en situation de handicap

Défis pour les employeurs

Assemblée annuelle 2013 de la CDAS

Prof. Dr. Roland A. Müller

Directeur de l'Union Patronale Suisse (dès le 6 juillet)

Index

- Les intérêts de l'UPS dans le domaine de l'AI
- Tour d'horizon de l'intégration sur le marché du travail
- Facteurs influençables par l'employeur
- Facteurs «exogènes»: défis
- Modifications décisives de la révision 6a de l'AI
- Fonction essentielle des offices AI cantonaux
- Nécessité de sensibiliser tous les acteurs impliqués
- Premières réactions positives de la COAI
- Perspectives

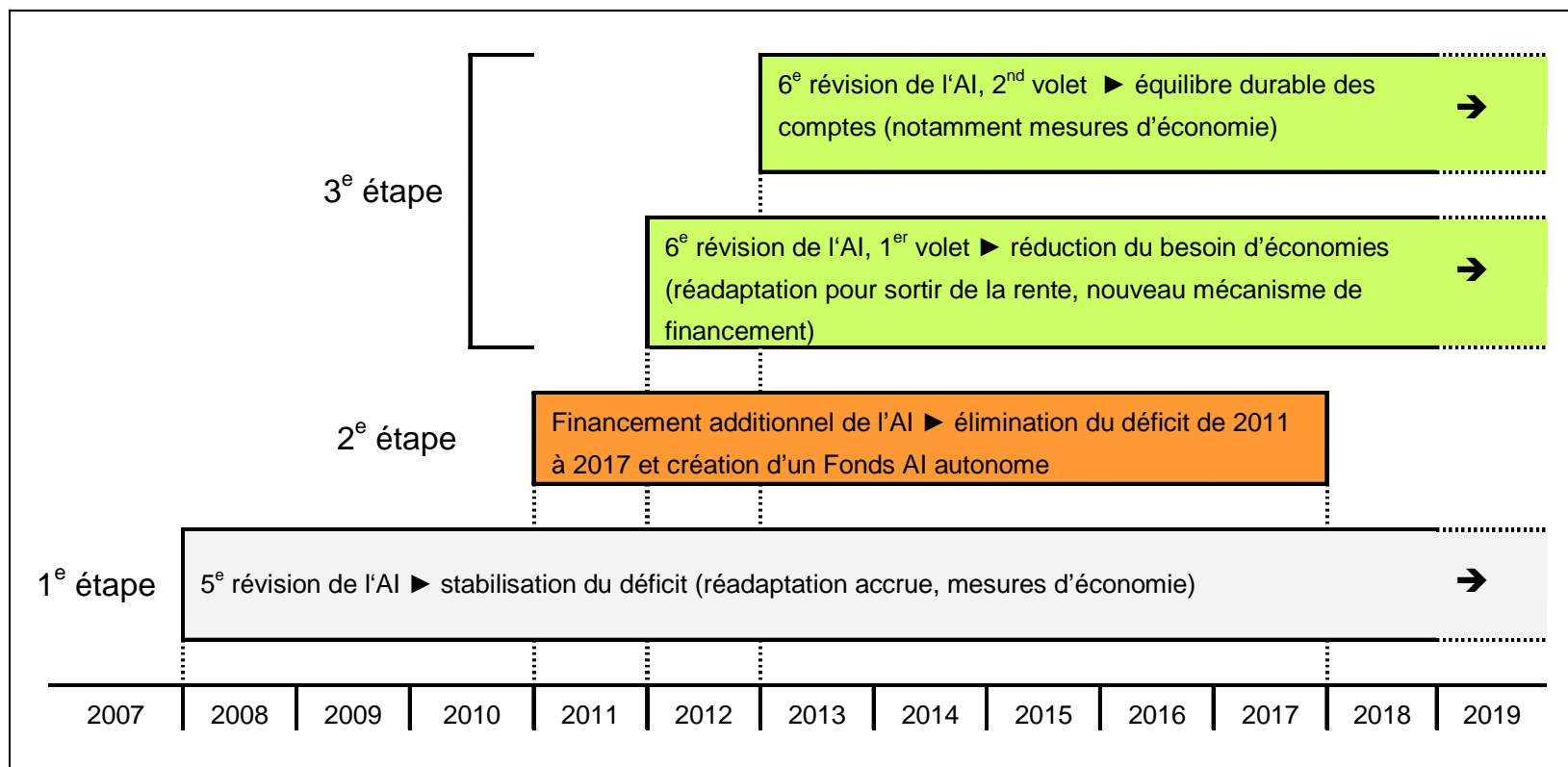


Les intérêts de l'UPS dans le domaine de l'AI

- Structure de l'AI à jour et **financement durable** garanti
- Intégration **volontaire** de personnes handicapées (pas de quotas imposés)
- **Engagement de la part des employeurs** à promouvoir l'insertion des personnes handicapées sur le marché du travail
- **Efforts de sensibilisation** (encouragement des contacts directs entre employeurs et offices AI) et de motivation des employeurs
- **Cadre juridique** réduisant les risques au maximum (pour les employeurs et salariés) lors des essais d'intégration
- **Soutien et conseils externes** simples à l'intention des employeurs (p.ex. de la part des offices AI)



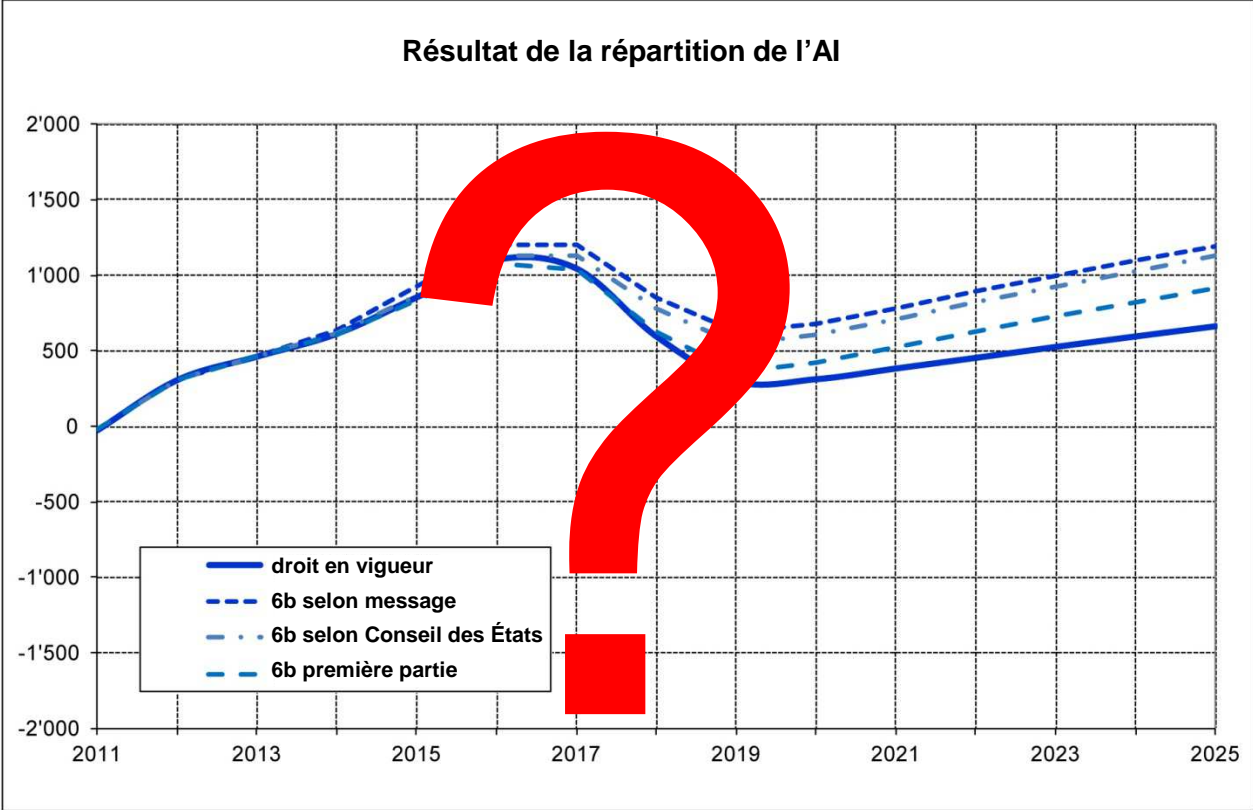
Le plan d'assainissement de l'AI



Source: OFAS



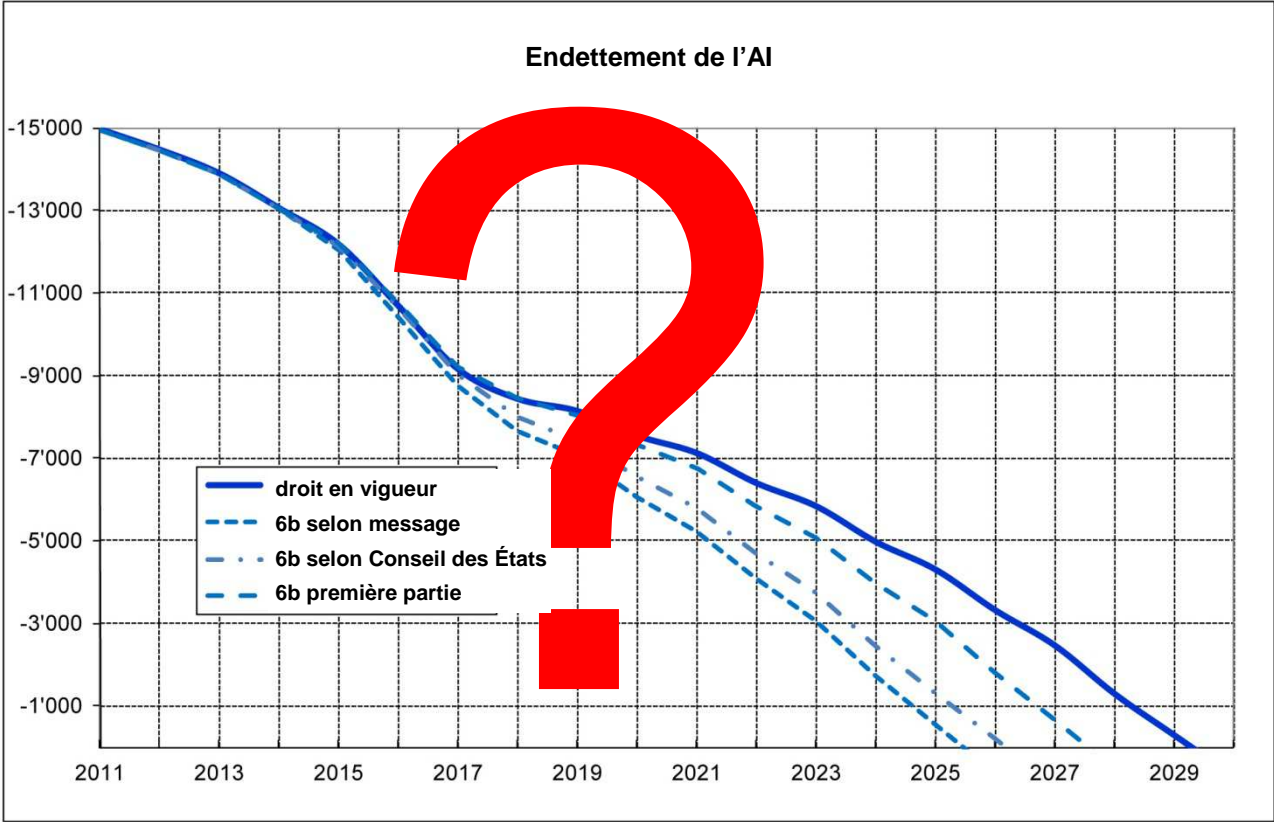
Résultat de la répartition de l'AI



Source: OFAS/ Communication, 121204



Endettement de l'AI



Source: OFAS/ Communication, 121204



L'intégration sur le marché du travail vue par les employeurs

- **Situation économique générale:** situation sur le marché du travail
- **Poste de travail** adapté (p.ex. «profil de santé»)
- Diminution des incitations négatives pour les **employeurs** et les **personnes concernées**
- Comportement de **l'équipe**
- **Autres** facteurs (souvent problèmes multiples)
 - Entourage familial des personnes concernées
 - Entourage social



Facteurs influençables par l'employeur

■ **Rapports de travail existants:**

Concrétisation du devoir d'assistance de l'employeur (art. 328 CO)

- Gestion adaptée des absences et Case Management
- Évaluation du comportement de la / du salarié-e
- Encadrement / coaching personnel
- Information au sein de l'entreprise (devoir d'assistance de l'employeur / **protection des données et de la personnalité!**)
- Examen de mutations envisageables au sein de l'entreprise, modèles de temps de travail, etc.

■ **Nouveaux rapports de travail (réinsertion):**

- **Engagement** social: attitude généralement favorable à l'embauche de personnes à capacité de travail réduite
- Prise d'influence sur l'ambiance dans l'entreprise (motivation des salariés)
- Encadrement personnel (en fonction de la taille de l'entreprise)



Facteurs «exogènes»: défis

■ **Rapports de travail existants:**

- Détection / interprétation des symptômes (en lien avec la place de travail) et examen des actions envisageables (type de réaction)
- Comportement de l'équipe (environnement)
- Participation de la personne concernée

■ **Nouveaux rapports de travail (réinsertion):**

- Situation économique / concurrence (postes adaptés disponibles)
- Services de placement / plateformes efficaces
- Coaching externe adéquat, notamment en cas de problèmes multiples (financiers, familiaux)
- Cadre juridique «favorisant l'intégration» (p.ex. travail à l'essai)
- Réseau d'assistance en cas d'échec de l'intégration (rechute)



Modifications décisives de la révision 6a de l'AI

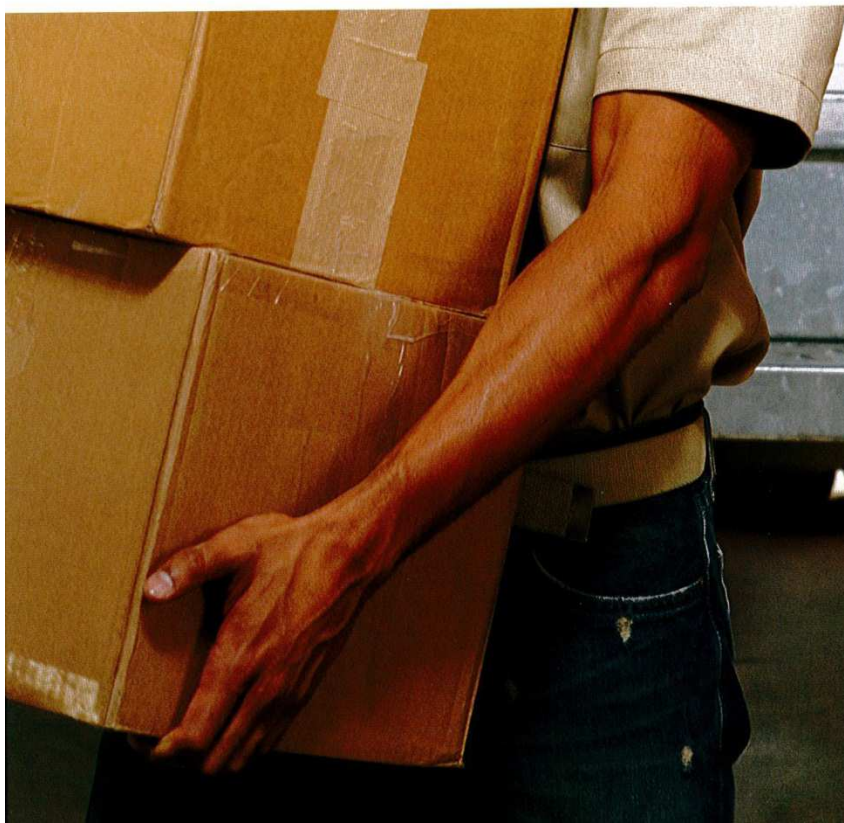
1. **Conseils** aux assurés (y c. aux employeurs), également suite à une réinsertion réussie
2. **Travail à l'essai**
 - a) **Pas de rapport de travail** (délais de préavis/interdictions de travailler!)
 - b) Pas de charges d'assurance pour le nouvel employeur
3. Réactivation de la rente AI en cas de **rechute**
 - a) Pas de charges pour l'assurance-perte de gain
 - b) Pas de charges pour l'institution de prévoyance du **nouvel** employeur
4. Simplification de l'allocation d'initiation au travail



Campagne d'information à l'intention des employeurs

Soutien aux employeurs

Nouvelles prestations de l'AI



Fonction essentielle des offices AI cantonaux

- **Conseils / coaching** adéquats fournis par des spécialistes des offices AI cantonaux
- **Services de placement** spécialisés:
Mise en accord des profils du poste, de la formation et de l'insertion en contact direct avec les employeurs
- **Contacts** renforcés / systématiques entre offices AI et employeurs, p.ex. sur le site «**travail en réseau**»
- Implication des organisations d'insertion et des plateformes de placement **privées** telles que
 - IPT intégration pour tous (www.fondation-ipt.ch)
 - Profil – Arbeit & Handicap (www.profil.proinfirmis.ch, uniquement en allemand)
 - autres



Nécessité de sensibiliser tous les acteurs impliqués

- Sensibilisation indispensable de **tous** les acteurs à la détection précoce et à la (ré-)insertion
 - Employeurs
 - Personnes concernées
 - Collaborateurs
 - Société
- **Voies de sensibilisation:** médias, associations, etc.
- Disponibilité / diffusion d'**informations** à ce sujet sur www.compasso.ch
 - Aides et mesures de l'AI
 - Exemples
 - Symptômes
 - etc.





ACCUEIL | RAPPORTS DE TRAVAIL EXISTANTS | EMBAUCHE | VOS AVANTAGES | CONTACTS | SERVICE | ACTUALITÉS

compasso // Réadaptation professionnelle – Portail d'information pour les employeurs

Vous cherchez des informations sur la façon de faire face à la baisse de rendement de l'un de vos collaborateurs ou collaboratrices ? Vous souhaitez engager une personne handicapée ? Vous avez des questions sur les programmes de soutien conçus pour les employeurs qui engagent des personnes atteintes dans leur santé ? Bienvenue sur le portail d'information «compasso».

Actualités : Compasso – Nouvel exemple de cas : des postes frontières aux ressources humaines. [Plus »](#)



Rapports de travail existants

Pour maintenir dans son emploi un collaborateur dont la capacité de travail s'est modifiée, il importe d'agir précocement.

[Plus >](#)



Embauche

Avant d'engager une personne handicapée, il est important que vous connaissiez les programmes d'aide et que vous en tiriez parti.

[Plus >](#)



Et voilà !

compasso

L'intégration, ça marche. Voici des exemples de réinsertions réussies dans toute la Suisse. [Voir les interviews >](#)

Compasso, c'est qui?

L'association responsable de la plateforme Compasso s'appuie sur une base solide. Les partenaires clés de l'économie privée du secteur public l'ont créée pour défendre ensemble leurs intérêts et poursuivre un objectif commun. [A propos de Compasso >](#)



Campagne de sensibilisation à l'intégration

10 Blick Blick 11
 Donnerstag, 25. November 2010 Donnerstag, 25. November 2010

Jobs für Behinderte – Behinderte für Jobs Ein Engagement vom Bund, der Stiftung My Handicap und der Ringier-Gruppe



Das sind die Schirmherren
 von der Initiative für Behinderte – Behinderte für Jobs



BLICK hilft Behinderten, eine Arbeit zu finden

Was für die Welt die Integration von Menschen mit Behinderung ist, das ist für die Schweiz ein grosses Thema. Die Bundesregierung hat sich verpflichtet, die Integration von Menschen mit Behinderung zu fördern. Die Initiative «Jobs für Behinderte – Behinderte für Jobs» ist ein Projekt, das die Integration von Menschen mit Behinderung in den Arbeitsmarkt fördern soll.



Wir müssen Barrieren überwinden

Es ist ein grosses Thema, was für die Welt die Integration von Menschen mit Behinderung ist, das ist für die Schweiz ein grosses Thema. Die Bundesregierung hat sich verpflichtet, die Integration von Menschen mit Behinderung zu fördern. Die Initiative «Jobs für Behinderte – Behinderte für Jobs» ist ein Projekt, das die Integration von Menschen mit Behinderung in den Arbeitsmarkt fördern soll.



«Wer arbeitet, ist Teil der Gesellschaft»

Yves Rossier, Direktor des Bundesamtes für Sozialversicherungen, will mehr Behinderte in den ersten Arbeitsmarkt eingliedern.

«Ich habe auch ohne rechten Arm und Bein viel Energie»

Er war Präsident von Scout24, hat Geld und Macht – bis ein Betrüger sein Harley fuhr und er einen Arm und ein Bein verlor. Joachim Schöss (47) ist Gründer der Stiftung «My Handicap».



Die Initiative «Jobs für Behinderte – Behinderte für Jobs» ist ein Projekt, das die Integration von Menschen mit Behinderung in den Arbeitsmarkt fördern soll. Es ist ein grosses Thema, was für die Welt die Integration von Menschen mit Behinderung ist, das ist für die Schweiz ein grosses Thema. Die Bundesregierung hat sich verpflichtet, die Integration von Menschen mit Behinderung zu fördern. Die Initiative «Jobs für Behinderte – Behinderte für Jobs» ist ein Projekt, das die Integration von Menschen mit Behinderung in den Arbeitsmarkt fördern soll.

Premières réactions positives (COAI)

La réadaptation professionnelle, ça marche – à condition que tous tirent à la même corde

(cf. communiqué de presse de la Conférence des offices AI du 11/03/2013)!

- En 2012, les offices AI ont **intégré** près de **17'000 personnes en situation de handicap** (44% de plus qu'en 2011)
- Y sont compris les postes conservés, les mutations au sein d'une même entreprise, les postes chez de nouveaux employeurs (en 2012, **6'000 nouveaux postes ont été pourvus par des personnes en situation de handicap**)
- **Collaboration** entre la personne concernée, l'employeur, le médecin traitant, l'assurance sociale
- Les employeurs **s'engagent et sont ouverts d'esprit**



Perspectives

- Achèvement de la dernière étape du plan d'assainissement de l'AI (**révision 6b de l'AI**) ?
- Instauration d'une **collaboration** systématique **avec les offices cantonaux AI**
- **Renforcement de la collaboration avec le corps médical**
- Optimisation de la **procédure de placement** (développement du «travail en réseau»: www.netzwerk-arbeit.ch) impliquant les organisation d'insertion privées (IPT, Profil, etc.)
- **Sensibilisation et information** de tous les acteurs (www.compasso.ch)

